

Attestation n° 123

émise le : 4 décembre 2025

valable jusqu'au : 4 décembre 2027

selon le dossier technique n° PPF/204

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **MENUISERIE LEMPEREUR**


**IMPASSE DE BAZELLES, ZI DE PARGNY 08300 RETHEL**

Signataire de la Charte « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**


- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur [www.de-baie.fr](http://www.de-baie.fr) les indicateurs influents avec 
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME
  - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
  - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
  - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
  - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

**Pour sa gamme : 68 JEU de 12 / 92 JEU de 12**

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		68 mm jeu de 12	92 mm jeu de 12
Essences de bois		<b>Chêne Européen</b> ( <i>quercus petraea</i> et <i>quercus robur</i> ), <b>Kosipo</b> , <b>Sapelli</b> : purgés d'aubier, non traités, en lamellé collé et/ou abouté <b>Pin sylvestre</b> : non purgé d'aubier, traité, en lamellé collé et/ou abouté <b>Moabi</b> : massif purgé d'aubier, non traité (traverse basse dormant)	
Système de finition	Finition complète (Fi)	Lasure et Opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus	
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.	
Epaisseur ouvrants		68 mm	92 mm
Epaisseur dormants		68 mm	92 mm
Liaison ouvrant - dormant		Menuiserie à recouvrement et jeu de 12 mm Double joint sur ouvrant en position centrale et en recouvrement intérieur	
Epaisseur max des vitrages		36 mm	Jusqu'à 60 mm
Particularités		Appui bois monobloc (en Moabi pour le pin si finition opaque) ou rapporté (en pin massif pour le pin si finition transparente) et traverse basse avec rejet d'eau monobloc, Avec ou sans panneau de soubassement isolant	

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	800 x 1500	PF1	800 x 1500
	OF2	2300 x 1500	PF2	2300 x 1500
Oscillo-battant	OB1	800 x 1500	PFOB1	800 x 1500
	OB2	2300 x 1500	PFOB2	2300 x 1500

(\*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	<b>Chêne Européen, Kosipo, Sapelli, (purgés d'aubier) et Pin sylvestre (aubier inclus) :</b> produits certifiés CTB-LCA pour une classe de service 3 ou équivalent.	OUI
NF P20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	<b>Chêne Européen</b> ( <i>quercus petraea</i> et <i>quercus robur</i> ), <b>Kosipo, Moabi (purgés d'aubier)</b> : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier. <b>Sapelli (purgé d'aubier et MV &gt; 640 kg/m<sup>3</sup>) :</b> essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier et si sa masse volumique est supérieure ou égale à 640 kg/m <sup>3</sup> . <i>(exigence de contrôle de la MV non vérifiée dans le cadre du présent document)</i>	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
§4.2 de NF P23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	<b>Pin sylvestre (aubier inclus) :</b> Durabilité conférée compatible classe d'emploi 3.1. Vérification par essai de l'efficacité du traitement de préservation de surface. Rapport FCBA N°402/24/1085E/1à5/abc	OUI (*) * Limité aux conditions climatiques et d'exposition compatibles avec la classe d'emploi 3.1 (par exemple région climat humide exclue).
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	<b>Système de finition OPAQUE sur le Chêne de niveau 4</b>

### Performances Acoustiques – Indice $R_{a,tr}$ et $R_w(C,C_{tr})$

PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) appui bois, entièrement vitrée, en pin sylvestre

$R_{a,tr} = 34 \text{ dB} - R_w(C, C_{tr}) = 39 (-2 ; -5)$ Vitrage 55.2 / 16 arg / 6 Rapport d'essais FCBA N°403/25/0177/B-1-v1	$R_{a,tr} = 38 \text{ dB} - R_w(C, C_{tr}) = 41 (-1 ; -4)$ Vitrage 55.2 silence / 16 arg / 10 Rapport d'essais FCBA N°403/25/0177/B-2-v1
---	--

### Performances thermo-optiques $U_w$ / $S_w^c$ / $TL_w$

Performance du vitrage Intercalaire :	Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx Appui bois Entièrement vitré 2,18 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx Appui bois et soubassement 2,18 x 1,53 m (H x L)	
	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)
	<b>Non déterminées</b>					
$U_w$ exprimé en W/(m <sup>2</sup> .K)						

<b>Performances</b> selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	PF 2 vtx ouverture à la française : <b>A*4 E*7B V*C3</b> - rapport d'essais FCBA n°403/25/0735/A-1-V1 PF 2 vtx oscillo-battante : <b>A*4 E*6B V*C3</b> - rapport d'essais FCBA n°403/25/0735/A-2-V1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	<b>Classe 2</b> - rapport d'essais FCBA n°403/25/0177/A-1-V1
Forces de manœuvres	<b>Classe 1</b> - rapport d'essais FCBA n°403/25/0177/A-1-V1, n°403/25/0735/A-1-V1 et n°403/25/0735/A-2-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	<b>Satisfaisant à 350N</b> - rapport d'essais FCBA n°403/25/0177/A-1-V1
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	<b>Satisfaisant</b> - rapport d'essais FCBA n°403/25/0177/A-1-V1
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	<b>Non déterminée</b>

**Nota :** cette gamme présente 2 épaisseurs de bois possibles : 68, 92mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo optiques n'a été réalisée pour le 92mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme 68mm peuvent être étendues à la gamme en 92mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **4 décembre 2025** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site [www.fenestresbois21.com](http://www.fenestresbois21.com) et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,  
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise  
signataire

